

Membres en exercice	11
Présents	11
Représentés	0
Votants	11
Exprimés	11
Pour	11
Contre	0

COMMUNE DE MARVAL**Haute-Vienne**

Séance du Conseil Municipal

du 2 octobre 2026

Délibération n° 69/2026

portant sur l'achat des parcelles n° AB 98 et 99
au profit de la Commune

Le Conseil Municipal de MARVAL s'est réuni à la Mairie 2 octobre 2026 à 20h, selon convocation en date du 28 septembre 2026, sous la présidence de Régis de SOLMS, Maire, Kévin NYLAND étant secrétaire de séance.

Présents : Fabienne AUDIBERT - Dominique BERTRAND - Adrien COUSSY - Régis de SOLMS - Jacques FAURIOT - Pierre FERLAND - Anne Louise LAURENT - Édith LÉGER - Marie LINET - Kévin NYLAND - Vicky PRÉCIGOUT

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2241-1 ;

Vu la délibération n° 73/2024 en date du 4 décembre 2024 autorisant l'échange d'une partie d'une parcelle communale cadastrée section B n°577 contre une parcelle privée cadastrée section AB n° 98 et 99 ;

Considérant que la situation patrimoniale réelle des biens nécessite de modifier la nature juridique de l'opération puisque les deux parcelles que la commune souhaite acquérir appartiennent en propre à Madame ISENI Fatima, tandis qu'une partie de la parcelle communale cédée en contrepartie doit être attribuée à Monsieur KOTHRONZ Patrick ;

Considérant qu'il convient dès lors de régulariser la délibération initiale pour acter, d'une part, l'acquisition des parcelles privées et, d'autre part, la cession d'une partie de la parcelle communale ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide d'acheter à Madame ISENI Fatima les parcelles AB n°98 et 99 pour une superficie totale de 291 m2 ;
- de fixer à un euro le mètre-carré de terrain cédé ;
- autorise Monsieur le Maire à signer toute pièce relative à cette affaire.

Fait à MARVAL, le 8 octobre 2026

Le secrétaire de séance
Kévin NYLAND

Le Maire,
Régis de Solms

